



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 10 JUILLET 2020 A 20h00

Canton de St André de l'Eure

L'an deux mil vingt, le vendredi dix juillet à vingt heures zéro minute, vu la crise sanitaire actuelle provoquée par le corona virus et les exigences qui en découlent, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire, à huit clos, dans la salle des associations, place Henri IV, 27730 EPIEDS, sous la présidence Madame Ketty REVEL, Maire. Présents: Ketty REVEL, Philippe GIMONET, Christian REVEL, Richard BUHAN, Marise HELLARD, Franck ISABELLE, Laurent TOUCHE, Isabelle TOUZEAU, Pierre GIMONET Absence(s) excusée(s) : Michael GEERAERT-HABERT, Bertrand PILET excusés Pouvoir(s) : Bertrand PILET donne pouvoir à Christian REVEL, Michael GEERAERT-HABERT donne pouvoir à Marise HELLARD Secrétaire de séance: Richard BUHAN Convocation/affichage : 30/06/2020

ELECTION DES GRANDS ELECTEURS : Madame Ketty REVEL est élue à la majorité absolue soit 11 voix comme délégué titulaire. Dans l'ordre sont élus comme délégués suppléants à la majorité absolue soit 11 voix chacun: Philippe GIMONET - Richard BUHAN – Laurent TOUCHE

DELIBERATION 27-2020 : ECOLE DE GARENNES : Le conseil municipal, après avoir entendu et délibéré, décide à l'unanimité d'adopter la délibération portant d'un versement de 650 euros pour les élèves de primaire et de 1 200 euros pour les élèves de maternelle comme participation financière de la commune d'EPIEDS aux frais de scolarité de l'année scolaire 2019/2020 et décide également à l'unanimité de verser 25 euros pour les 4 enfants en CM2 pour l'achat d'un dictionnaire chacun soit 100 euros.

DELIBERATION 28-2020 : SECOURS D'URGENCE : Le conseil municipal, après avoir entendu et délibéré, décide à l'unanimité d'adopter la délibération portant autorisation au Maire de donner un secours d'urgence sans convocation et accord préalable du conseil municipal pour des aides inférieures ou égales à 500 euros, et cela durant la totalité de son mandat.

QUESTIONS DIVERSES

Nichoir à chouettes : Un nichoir à chouette sera bientôt installé dans le clocher de l'église.

Journées du patrimoine : le 19 septembre 2020 à l'église.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Richard BUHAN

Ketty REVEL